L'Officiel

Bulletin 2022-2

Activités et programmes
Actes officiels
Rapports d'experts
Santé animale

Organisation mondiale de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

bulletin.woah.org

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Rapport d'activité 2021 de l'OMSA

La santé animale est la santé de tous

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #santé animale, #Une seule santé.

© Getty Images

Rapport d'activité de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) pour l'année2021:

Notre vision. La santé animale est la santé de tous

Qui nous sommes. Œuvrer à un monde plus sain

Notre influence sur les systèmes de santé animale

Aider la recherche pour mieux se préparer
La technologie à l'appui des Services vétérinaires
Innover pour la santé de la faune sauvage

Notre réponse aux crises sanitaires

Donner une voix aux acteurs de la santé animale
Encourager la coopération mondiale
Lutter contre les foyers de maladies

Notre empreinte au-delà de la santé animale

Prévenir les menaces biologiques (interview)
S'engager pour le climat
La santé animale sur le plan économique

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

L'OMSA organise la 16e Réunion annuelle du Comité consultatif du Fonds mondial

MOTS-CLÉS

#Fonds mondial de l'OMSA pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial de l'OMSA), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Une seule santé.

© Getty Images

Depuis 2006, le Fonds mondial pour la santé et le bien-être des animaux, un fonds fiduciaire multidonateurs, soutient le travail de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). Le Fonds mondial, par l'intermédiaire duquel l'OMSA recueille des contributions volontaires, permet à l'Organisation de mettre en œuvre des projets essentiels et de tenir ses engagements dans le cadre de samission.

Le Comité consultatif du Fonds mondial est composé de représentants des Membres de l'OMSA, d'organisations intergouvernementales, de fondations philanthropiques, et du secteur privé qui contribue également au Fonds mondial. Il s'agit d'un forum permettant aux partenaires de connaitre les priorités et les besoins de l'OMSA en matière d'investissements et d'échanger des informations sur les intérêts spécifiques de leurs propres institutions en matière de santéanimale.

Cette année, plus de 40 participants extérieurs ont assisté à la réunion du 20janvier2022, tenue en mode virtuel. Sous la présidence du Docteur Hans Wyss, Délégué de la Suisse auprès de l'OMSA, le Comité a passé en revue les performances du Fonds mondial en2021 et a pris note des priorités de l'Organisation pour2022 pour la mise en œuvre de son Septième Plan stratégique.

> L'année 2021 a été la deuxième meilleure année de l'histoire du Fonds mondial, en termes de montant total et de nombre de nouvelles dotations engagées, ce qui confirme un intérêt continu pour les actions de l'OMSA et la gestion duFonds

À l'occasion de cette réunion, les participants ont exprimé leur fort soutien aux perspectives de l'OMSA en termes de stratégies et ont souligné le rôle de longue date de l'Organisation dans le leadership international relatif à «Une seule santé». En raison de la multiplication des initiatives «Une seule santé» depuis le début de la pandémie de COVID-19, l'OMSA se doit de s'assurer que les actions soient coordonnées, judicieusement ciblées et non dupliquées, et s'appuie sur l'avis du Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche «Une seule santé»(OHHLEP).

Les partenariats avec les donateurs du Fonds mondial sont importants pour l'OMSA, et le Service des Engagements et des investissements de l'OMSA serait ravi d'organiser des discussions bilatérales avec les partenaires qui seraient intéressés par une collaboration avec l'OMSA.

Merci

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Première session du Sous-comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (COAG) de la FAO

16-18 mars 2022

MOTS-CLÉS

#Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #secteur de l'élevage, #Une seule santé.

© Getty Images

En juin 2021, après des années d'intenses discussions, la Conférence – l'organe directeur suprême de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – a établi un Sous-comité de l'élevage[1] du COAG[1].

Ce Sous-comité de l'élevage, dont l'acronyme est COAG:LI, est un organe statutaire, qui rend compte au Comité de l'agriculture (COAG) et, par l'intermédiaire de celui-ci, auprès du Conseil et de la Conférence. Les sessions du COAG:LI seront biennales.

Tous les membres du COAG sont membres du COAG:LI, soit 133 États membres sur un total de 194. Le COAG:LI est ouvert aux autres agences de l'ONU et aux acteurs clés du secteur de l'élevage. L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) a été invitée à participer à cette première session en sa qualité d'observateur, et a contribué à trois sujets – "Une seule santé", la peste des petits ruminants et la résistance aux antimicrobiens. La délégation de l'OMSA était conduite par le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint "Affaires institutionnelles et Actions régionales". Il a souligné que «chacune de nos organisations détient les éléments qui feront qu'"Une seule santé" illustrera pleinement et durablement l'équilibre optimal entre la santé des personnes, celle des animaux et celle des

écosystèmes».

Le Bureau du COAG:LI a été désigné en début de session. Il est présidé par l'Ambassadeur Carlos Bernardo Cherniak, Représentant permanent de l'Argentine auprès des agences de l'ONU àRome.

Après trois jours d'intenses discussions, le Sous-comité a validé son rapport, qui traite des sujets suivants:

- l'élevage durable pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la lutte contre la pauvreté, l'accent étant mis notamment sur les systèmes agroalimentaires, les petits éleveurs, le changement climatique et les services écosystémiques
- l'approche «Une seule santé»
- informations exhaustives et factuelles sur le secteur de l'élevage
- le programme pluriannuel du COAG:LI.

La session a été clôturée par Madame Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO, qui a souligné que cette réunion d'un organe mondial des Nations Unies entièrement consacré au secteur de l'élevage est une première historique.

Plus d'informations sur le site internet du Sous-comité de l'élevage de la FAO

---

(1) Le terme « élevage » s'entend de l'utilisation qui est faite de l'ensemble des animaux terrestres à des fins alimentaires et agricoles.

RÉFÉRENCES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2021). – Rapport de la Conférence de la FAO. Quarante-deuxième session, Rome, 14–18 juin 2021.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Le Comité de gestion du GF-TADs, un organe directeur dynamique

MOTS-CLÉS

#Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), #fièvre aphteuse, #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #peste des petits ruminants.

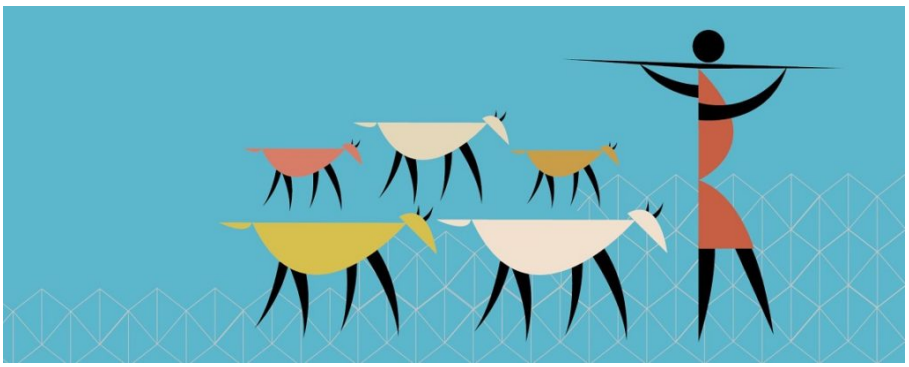

Le Cadre mondial pour la maitrise progressive des maladies animales transfrontalières (GF–TADs) se concentre sur des maladies infectieuses de première importance telles que la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse ou encore la peste des petits ruminants (PPR). Il est dirigé par un Comité de gestion, son organe décisionnaire. Ce Comité de gestion est co-présidé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Le Docteur Jean-Philippe Dop est à la tête de la délégation de l'OMSA, accompagné de la Docteure Montserrat Arroyo et du Docteur Neo Mapitse. La FAO, quant à elle, est représentée par le Docteur Keith Sumption, chef de la délégation, accompagné de la Docteure Madhur Dhingra et, jusqu'à récemment, du Docteur BerheTekola. Le Secrétariat mondial apporte son assistance en organisant les réunions du Comité de gestion et en veillant au suivi des recommandations. Il consiste en une équipe mixte FAO/OMSA composée des Docteurs BoudaAhmadi et JoséUrdaz de la FAO et du Docteur AlexandreFediaevsky del'OMSA.

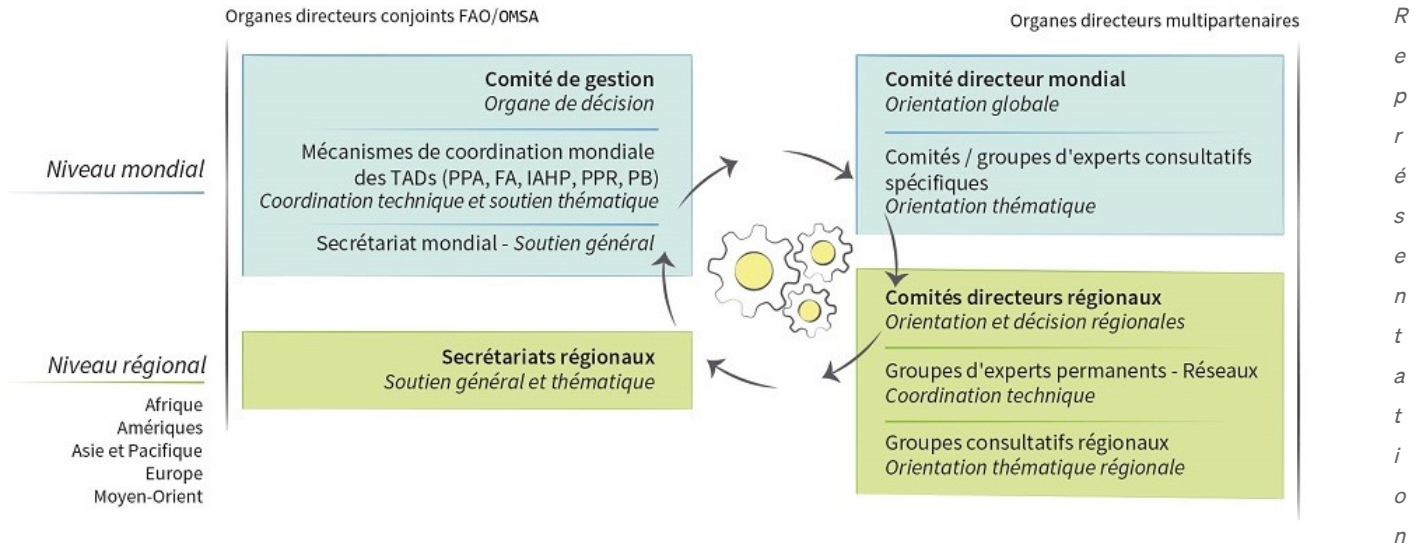

Représentation schématique des organes directeurs du GF–TADs

En raison de la pandémie de COVID, les modalités des réunions du Comité de gestion ont été modifiées, passant de réunions semestrielles de deux jours en présentiel à des réunions mensuelles de deux heures en distanciel. Ce nouveau rythme s'est révélé très efficace pour entretenir la dynamique et permettre aux deux délégations d'établir des relations de confiance mutuelle bien que les personnes ne se soient pas rencontrées physiquement. Depuis l'adoption de la stratégie du GF–TADs pour 2021–2025, le Comité de gestion envisage de réduire la fréquence des réunions, de façon à organiser des réunions bimestrielles, avec la réintroduction d'une à deux réunions par an enprésentiel.

Le Comité de gestion guide la mise en œuvre de la stratégie du GF–TADs

Le Comité de gestion s'est penché sur les prochaines étapes de la mise en œuvre de la stratégie du GF–TADs pour 2021–2025. Il s'agit, pour commencer, d'établir un planning en trois étapes. La première étape sera constituée des activités des groupes de travail sur les maladies animales transfrontalières et des activités de la plateforme du GF–TADs pour les régions; la deuxième étape sera constituée des activités qui sont menées par la FAO et l'OMSA dans des contextes autres que le GF–TADs mais qui contribuent néanmoins à atteindre les objectifs de la stratégie; viendront ensuite les contributions des partenaires extérieurs, notamment au niveaurégional.

Pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie du GF–TADs et formuler des conseils ciblés, le Comité de gestion a décidé de mettre en place un «panel sur les partenariats et le financement» et a invité les participants potentiels via un appel à manifestation d'intérêt, ouvert à tous. Le Comité de gestion a également formulé des recommandations concernant le planning que le groupe de travail sur la fièvre aphteuse et le secrétariat du programme pour l'éradication mondiale de la peste des petits ruminants (PPR) devraient établir et proposer avant la fin mars2022. Ces recommandations visent principalement à:

- connecter toutes les activités et résultats escomptés de la stratégie mondiale et des stratégies spécifiques

- inclure toutes les activités pertinentes de la FAO et de l'OMSA
- indiquer quelles activités ont été entreprises par la FAO, lesquelles relèvent de l'OMSA, et lesquelles sont conjointes
- prévoir un calendrier ainsi que des composantes de suivi et évaluation (M&E).

Le Comité de gestion a suivi la mise en œuvre des recommandations précédentes, en particulier celles qui concernaient:

- la mise à jour des termes de référence du Secrétariat conjointPPR
- le plan d'action pour faire cesser toute circulation du virus de la fièvre aphteuse de sérotypeC de par le monde
- les synergies possibles entre les groupes fièvre aphteuse et PPR, notamment en ce qui concerne la mise à disposition d'experts pour aider les pays à développer et évaluer par eux-mêmes leurs programmes nationaux de lutte contre ces maladies.

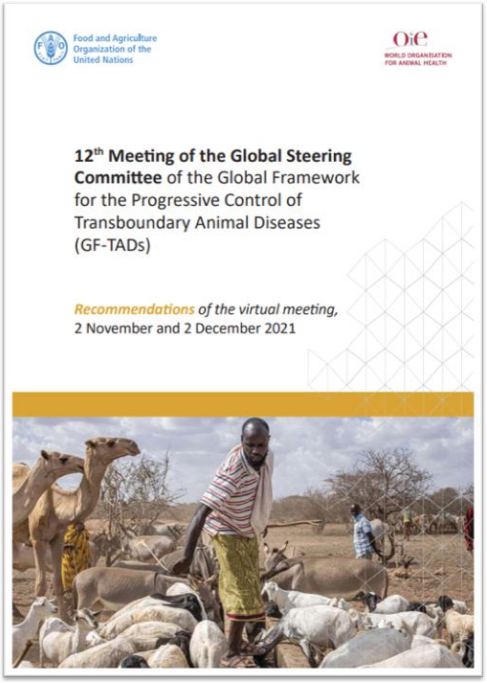
Food and Agriculture Organization of the United Nations

OIE WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH

12th Meeting of the Global Steering Committee of the Global Framework for the Progressive Control of Transboundary Animal Diseases (GF-TADs)

Recommendations of the virtual meeting, 2 November and 2 December 2021

Le Comité de gestion encourage aussi les groupes à mettre en commun leurs résultats. Il a organisé un forum en ce sens après la réunion sur la feuille de route «fièvre aphteuse» pour le Moyen-Orient tenue en décembre2021, ainsi qu'un autre avant la réunion sous-régionale de suivi PPR pour les pays du Golfe et le Yémen tenue en janvier2022.

Le Comité de gestion a également discuté de la possibilité d'organiser une réunion inter-régionale (Europe et Asie–Pacifique) sur la dermatose nodulaire contagieuse, et il encourage les discussions pour la création d'un plan d'action sur l'influenza aviaire hautement pathogène qui permettra d'accroitre la coordination et le soutien à la lutte contre cette maladie conformément aux recommandations de la 12°réunion du Comité directeur mondial duGF–TADs.

https://doi.org/10.20506/bull.2022.2.3322

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Résistance aux antimicrobiens – Vers une réduction de la contamination de l'environnement

MOTS-CLÉS

#Groupe spécial de coordination interinstitutions (IACG), #impact environnemental, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #résistance aux antimicrobiens.

Toutes les pollutions finissent dans le milieu marin © Ólafur Valsson

Le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) a été créé en novembre 2020 pour donner suite à une recommandation du Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la RAM destinée à consolider la dynamique politique et la gouvernance mondiale relatives à la RAM[1]. La réunion inaugurale du Groupe de direction mondial s'est tenue en janvier2021.

Le Groupe de direction mondial sur la RAM se compose de dirigeants et d'experts mondiaux issus de secteurs transversaux œuvrant ensemble pour accélérer l'action politique en matière d'antibiorésistance. La mission du Groupe est de collaborer à l'échelle mondiale avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales, la société civile et le secteur privé, dans une optique «Une seule santé», et de jouer un rôle de conseil et de plaider en faveur d'actions politiques prioritaires pour limiter les infections résistant aux médicaments, et ce, grâce à la mise à disposition et l'utilisation responsables et durables des antimicrobiens.

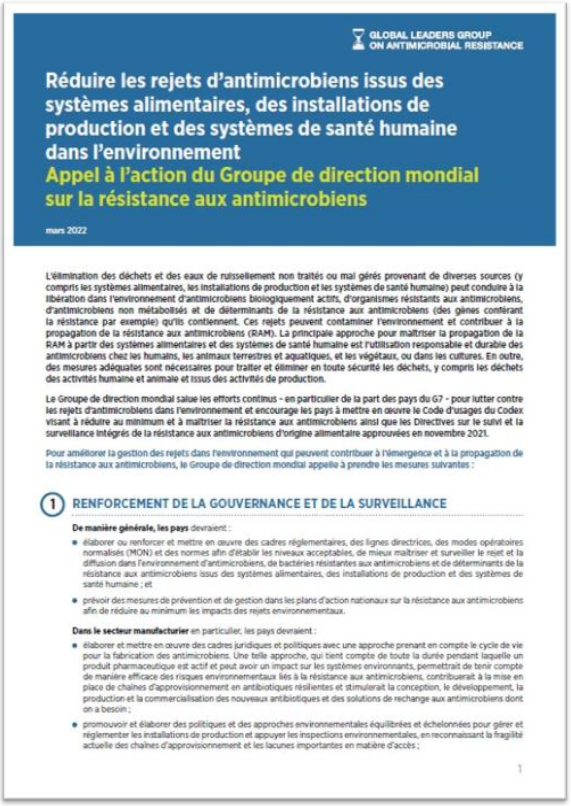

GLOBAL LEADERS GROUP ON ANTIMICROBIAL RESISTANCE

Réduire les rejets d'antimicrobiens issus des systèmes alimentaires, des installations de production et des systèmes de santé humaine dans l'environnement

Appel à l'action du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens

mars 2022

L'élimination des déchets et des eaux de ruissellement non traités ou mal gérés provenant de diverses sources (y compris les systèmes alimentaires, les installations de production et les systèmes de santé humaine) peut conduire à la libération dans l'environnement d'antimicrobiens biologiquement actifs, d'organismes résistants aux antimicrobiens, d'antimicrobiens non métabolisés et de déterminants de la résistance aux antimicrobiens (des gènes conférant la résistance par exemple) qu'ils contiennent. Ces rejets peuvent contaminer l'environnement et contribuer à la propagation de la résistance aux antimicrobiens (RAM). La principale approche pour maîtriser la propagation de la RAM à partir des systèmes alimentaires et des systèmes de santé humaine est l'utilisation responsable et durable des antimicrobiens chez les humains, les animaux terrestres et aquatiques, et les végétaux, ou dans les cultures. En outre, des mesures adéquates sont nécessaires pour traiter et éliminer en toute sécurité les déchets, y compris les déchets des activités humaine et animale et issus des activités de production.

Le Groupe de direction mondial salue les efforts continus - en particulier de la part des pays du G7 - pour lutter contre les rejets d'antimicrobiens dans l'environnement et encourage les pays à mettre en œuvre le Code d'usages du Codex visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens ainsi que les Directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire approuvées en novembre 2021.

Pour améliorer la gestion des rejets dans l'environnement qui peuvent contribuer à l'émergence et à la propagation de la résistance aux antimicrobiens, le Groupe de direction mondial appelle à prendre les mesures suivantes :

1 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DE LA SURVEILLANCE

De manière générale, les pays devraient :

- élaborer ou renforcer et mettre en œuvre des cadres réglementaires, des lignes directrices, des modes opératoires normalisés (MON) et des normes afin d'établir les niveaux acceptables, de mieux maîtriser et surveiller le rejet et la diffusion dans l'environnement d'antimicrobiens, de bactéries résistantes aux antimicrobiens et de déterminants de la résistance aux antimicrobiens issus des systèmes alimentaires, des installations de production et des systèmes de santé humaine ; et
- prévoir des mesures de prévention et de gestion dans les plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens afin de réduire au minimum les impacts des rejets environnementaux.

Dans le secteur manufacturier en particulier, les pays devraient :

- élaborer et mettre en œuvre des cadres juridiques et politiques avec une approche prenant en compte le cycle de vie pour la fabrication des antimicrobiens. Une telle approche, qui tient compte de toute la durée pendant laquelle un produit pharmaceutique est actif et peut avoir un impact sur les systèmes environnants, permettrait de tenir compte de manière efficace des risques environnementaux liés à la résistance aux antimicrobiens, contribuerait à la mise en place de chaînes d'approvisionnement en antibiotiques résilientes et stimulerait la conception, le développement, la production et la commercialisation des nouveaux antibiotiques et des solutions de rechange aux antimicrobiens dont on a besoin ;
- promouvoir et élaborer des politiques et des approches environnementales équilibrées et échelonnées pour gérer et réglementer les installations de production et appuyer les inspections environnementales, en reconnaissant la fragilité actuelle des chaînes d'approvisionnement et les lacunes importantes en matière d'accès ;

1

Depuis sa création, le Groupe de direction mondial sur la RAM a émis plusieurs notes d'information, déclarations et appels à l'action, notamment un appel à réduire les rejets d'antimicrobiens issus des systèmes alimentaires, des installations de production et des systèmes de santé humaine dans l'environnement[2].

Cet appel à l'action concernant les rejets dans l'environnement porte sur l'élimination des déchets et des eaux de ruissellement non traités ou mal gérés provenant de diverses sources (ycompris les systèmes alimentaires, les installations de production et les systèmes de santé humaine) qui peuvent conduire à la libération dans l'environnement d'antimicrobiens biologiquement actifs, d'organismes résistants aux antimicrobiens, d'antimicrobiens non métabolisés et de déterminants de la résistance aux antimicrobiens (des gènes conférant la résistance par exemple) qu'ils contiennent.

Cet appel à l'action est opportun, car les constatations démontrent que cette contamination de l'environnement peut contribuer à diffuser l'antibiorésistance. Il souligne la nécessité d'une gouvernance et d'une surveillance renforcées, une exigence fondamentale pour les activités visant à atténuer laRAM. Il rappelle l'importance du confinement des antimicrobiens *à la source* et de l'amélioration de la gestion des rejets. La prévention de la contamination de l'environnement est essentielle. Cet appel à l'action met l'accent sur la surveillance, l'innovation et la recherche dans le secteur public et le secteur privé sur des technologies de gestion des déchets rentables et plusécologiques.

https://doi.org/10.20506/bull.2022.2.3323

RÉFÉRENCES

1. Interagency Coordination Group on Antimicrobial Resistance (IACG) (2019). – Pas le temps d'attendre : assurer l'avenir contre les infections résistantes aux médicaments. Rapport au Secrétaire général des Nations Unies. Avril 2019.
2. Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens (2022). – Réduire les rejets d'antimicrobiens issus des systèmes alimentaires, des installations de production et des systèmes de santé humaine dans l'environnement. Appel à l'action du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens.

Mars 2022.
3. Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens (2021). – Résistance aux antimicrobiens et crise climatique. Note d'information du Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens. Octobre 2021.
4. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), Organisation mondiale de la santé (OMS) & Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2021). – Un partenariat renforcé vise à accélérer la stratégie coordonnée relative à la santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes. Communiqué de presse conjoint FAO/OMSA/OMS/PNUE.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Le Comité de pilotage du Fonds fiduciaire multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens a tenu sa septième réunion

MOTS-CLÉS

#fonds fiduciaire multi-partenaires, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #résistance aux antimicrobiens, #Une seule santé.

www.open.edu/openlearncreate

Créé en 2019, le Fonds fiduciaire multipartenaires contre la résistance aux antimicrobiens (AMR MPTF) *a levé jusqu'à présent plus de 26millions d'USD. Ce Fonds renforce les actions de l'ancienne «Tripartite+», devenue «Quadripartite», dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.*

La Quadripartite, qui regroupe l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), soutient la mise en œuvre de plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens, au Cambodge, en Éthiopie, au Ghana, en Indonésie, au Kenya, au Maroc, au Pérou, au Sénégal, au Tadjikistan et auZimbabwe.

Le Comité de pilotage du Fonds s'est réuni, pour la septième fois, le 9février2022. En tant qu'organisme décisionnaire du Fonds, le Comité s'est mis d'accord sur les points suivants:

- l'intégration du PNUE à titre de membre du Comité de pilotage;
- l'approbation des projets présentés par le Bangladesh, Madagascar, la Mongolie et la Tunisie. Ces quatre pays vont maintenant constituer des dossiers projet en vue de devenir bénéficiaires du Fonds;

- la révision du mandat du Fonds ainsi qu'une réflexion sur la mobilisation des ressources et l'évaluation de mi-parcours.

Ce Fonds est un dispositif essentiel pour mettre en œuvre les décisions de la Quadripartite en matière de lutte contre les antimicrobiens; il offre aux pays une occasion unique d'accéder à des aides dans le cadre de l'approche «Une seulesanté».

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Parution de la version française du Recueil de pratiques des organisations internationales

MOTS-CLÉS

#norme internationale, #Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

En 2020 et 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a coordonné un recueil recensant les bonnes pratiques sur lesquelles se fonde l'élaboration des instruments internationaux efficaces – comprendre instruments juridiques et donc, pour l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), nos normes. Ce recueil compile des données d'expérience communiquées par les Organisations internationales partenaires, dans le cadre du Partenariat des organisations internationales pour l'efficacité des instruments internationaux*, rassemblant une cinquantaine d'Organisations internationales normatives depuis2017.*

Le recueil dans sa version originale en anglais a été publié en septembre2021 sous le titre: *Compendium of International Organisations' Practices – Working Towards More Effective International Instruments*. L'OMSA avait activement contribué au développement de ce recueil et coordonné la rédaction du chapitre2, sur le renforcement de la mise en œuvre des instruments internationaux.

À l'occasion de la parution de la traduction française du recueil, l'OMSA a participé à la demi-journée d'étude sur l'efficacité des instruments internationaux co-organisée par l'OCDE et l'Institut des hautes études internationales, Université Panthéon-Assas, Paris (France). Le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint «Affaires institutionnelles et activités régionales» de l'OMSA, a échangé avec d'autres représentants d'organisations internationales, ainsi que des universitaires et des juristes pour porter un regard critique sur les enjeux portés par le

Recueil et sur le futur des organisations internationales. L'importance des mécanismes de gestion des contentieux pour les Organisations développant des normes techniques, tels que ceux de l'Organisation mondiale du commerce via l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), a également été soulevé. Les analyses développées durant l'événement ont nourri les réflexions liées aux crises mondiales environnementale, sanitaire et géopolitique actuelles etfutures.

L'OMSA poursuit son implication dans le Partenariat des organisations internationales en co-organisant avec l'OCDE la 9ᵉréunion annuelle du Partenariat, qui sera accueillie au Siège de l'OMSA en décembre2022.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Œuvrons ensemble pour la santé des humains, des animaux, des plantes et de l'environnement

Plan d'action conjoint « Une seule santé » (2022–2026)

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #pandémie, #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Une seule santé.

© Getty Images

La Quadripartite[1] a établi le plan d'action conjoint «Une seule santé» (One Health Joint Plan of Action – 2022-2026) pour donner suite aux demandes de ses Membres d'aider à prévenir les pandémies zoonotiques et à promouvoir la santé de manière durable selon l'approche «Une seulesanté».

Ce plan d'action conjoint témoigne de l'engagement des quatre organisations à défendre et soutenir collectivement la mise en œuvre d'«Une seule santé» à tous les niveaux. Il s'appuie sur les initiatives «Une seule santé» mondiales et régionales existantes, tout en les complétant et en y apportant de la valeur ajoutée, afin de renforcer notre capacité à faire face à des risques sanitaires pluridimensionnels complexes, et ce, grâce à des systèmes de santé plusrésilients.

Il fournit un cadre d'action et propose un ensemble d'activités qui permettront de faire progresser l'approche «Une seule santé» et de lui donner durablement un poids plus important. Il entend renforcer la collaboration, la communication, les compétences et la coordination de manière égale entre tous les secteurs chargés des questions de santé à l'interface entre humains, animaux, plantes et environnement.

Il vise à contribuer à ce que le monde soit mieux à même de prévenir, de prévoir, de détecter et de combattre les menaces sanitaires, et d'améliorer la santé des humains, des animaux, des plantes et de l'environnement tout en contribuant au développementdurable.

Il s'articule autour de six pistes d'action interdépendantes qui contribuent collectivement à créer des systèmes durables de santé et d'alimentation, à réduire les menaces sanitaires planétaires et à améliorer la gestion des écosystèmes. Chaque piste d'action comporte un ensemble d'actions, avec des activités spécifiques, des livrables, et uncalendrier.

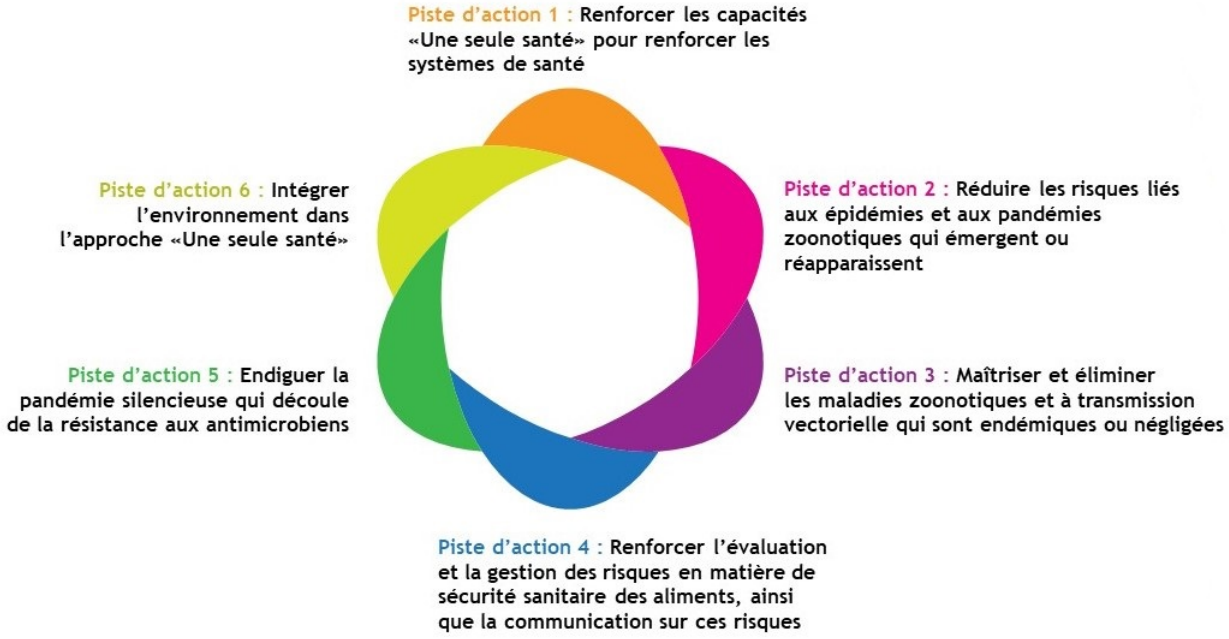

Les prochaines étapes consisteront à organiser des sessions d'information pour les Membres, afin de faire connaitre le plan et de concevoir sa mise en œuvre, son suivi et évaluation (M&E) et son cadre budgétaire.

---

(1) La Quadripartite se compose de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement(PNUE).

https://doi.org/10.20506/bull.2022.2.3324

Contact au sein de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA): DocteureChadia Wannous, Coordinatrice globale Une seulesanté

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Groupe de travail conjoint du G20 sur les finances et la santé

MOTS-CLÉS

#G20, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #pandémie, #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Une seule santé.

© Getty Images

En coordination avec ses partenaires de la Quadripartite[1], l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) s'est engagée activement dans le Groupe de travail conjoint de la Présidence indonésienne du G20 sur les finances et la santé (Joint Finance and Health Task Force – JFHTF).

Ce groupe de travail réunit des fonctionnaires des finances et de la santé de pays membres et observateurs du G20 ainsi que des représentants d'organisations internationales invitées, avec pour objectif de renforcer le dialogue et la coopération mondiale sur les questions relatives à la prévention, l'anticipation et la riposte en cas de pandémie. Par ailleurs, il encourage la mutualisation de l'expérience et des bonnes pratiques en créant des mécanismes de coordination entre les Ministères des finances et de la santé, en favorisant l'action collective, en évaluant et combattant les situations d'urgence sanitaire transfrontalière, en incitant à l'efficacité dans la gestion des ressources allouées à la prévention, l'anticipation et la riposte en cas de pandémie, et en optant toujours pour une approche «Une seulesanté».

En 2022, l'OMSA a participé à la deuxième (26janvier2022) et à la troisième (1eravril2022) réunion du Groupe de travail conjoint du G20 sur les finances et la santé. Lors de la 3eréunion, l'OMSA et la Quadripartite ont présenté le plan d'action conjoint «Une seule santé» qui a été bien accueilli et a reçu le soutien des représentants des pays présents à la réunion. Tous les pays participants sont convenus qu'il fallait que les programmes de prévention, d'anticipation et de riposte s'appuient sur l'approche «Une seule santé» et que la Quadripartite est le partenariat idéal pour accompagner des démarches multisectorielles aux niveaux national, régional etmondial.

---

(1) La Quadripartite se compose de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement(PNUE).

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Le rôle des partenariats public–privé dans la prévention des pandémies

8e Sommet mondial sur « Une seule santé », 30 mars 2022

MOTS-CLÉS

#Association mondiale vétérinaire (AMV), #conférence, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #partenariat public/privé, #Une seule santé.

© Getty Images

La Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), la Docteure Monique Éloit, a participé au 8e Sommet mondial sur «Une seule santé» organisé le 30mars2022 par l'Association mondiale vétérinaire (AMV) en marge de son Congrès annuel qui se tenait à AbouDhabi (Émirats ArabesUnis).

Ce fut l'occasion de délivrer un message à l'attention de tous les participants afin de mobiliser la profession vétérinaire sur les questions «Une seule santé» et de mettre en avant l'importance des partenariats public–privé.

> En ces temps de défis extrêmes auxquels nous sommes confrontés, notamment les guerres et les conflits, les changements climatiques et la perte de biodiversité, et bien-sûr la pandémie de COVID-19, il est plus que jamais évident que nous devons travailler ensemble et de toute urgence pour laisser un monde meilleur aux générations futures.

Pour cela, la détection précoce, la prévention et la réduction des risques sont primordiales. Le partenariat entre l'AMV et l'OMSA est un atout pour plaider en faveur de cette approche auprès de tous les acteurs concernés et des pouvoirs

politiques.

Ce Sommet a aussi été l'occasion d'une rencontre bilatérale avec le nouveau Président élu de l'AMV, le Docteur Rafael Laguens, et la Présidente sortante, la Docteure Patricia Turner, afin de repréciser les domaines de collaboration d'intérêt commun: l'éducation et la formation des professionnels de santé pour des Services vétérinaires plus robustes, l'antibiorésistance y compris chez les animaux de compagnie, ont notamment été évoqués.

La Directrice générale de l'OMSA a aussi rencontré la Présidente de l'Association vétérinaire des Émirats Arabes Unis. Une réunion avec le Doyen du Collège vétérinaire d'AbouDhabi, des enseignants et des étudiants a donné l'occasion d'échanger avec ces derniers sur leurs aspirations professionnelles et la diversité des débouchés: les maladies des camélidés, la faune marine, le comportement animal,etc., sont des centres d'intérêt auxquels l'expertise vétérinaire peut contribuer de façonfructueuse.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

Activités du Groupe d'experts de haut niveau « Une seule santé » (OHHLEP)

Rapport annuel 2021

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Une seule santé.

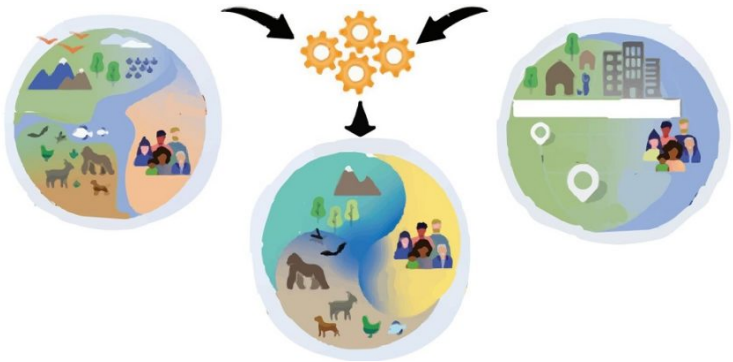

*Le Groupe d'experts de haut niveau «Une seule santé» (One Health High-Level Expert Panel – OHHLEP) a été créé en mai 2021, avec le soutien du gouvernement de l'Allemagne et de celui de la France dans le cadre de l'*Alliance pour le multilatéralisme*, afin d'apporter à la Quadripartite*[1] *une vision scientifique et politique fondée sur des données probantes, pour relever les défis à l'interface entre animaux, humains et environnement, en ayant recours à l'approche «Une seule santé».*

Un processus de sélection rigoureux parmi plus de 700candidats a conduit à la désignation de 26experts internationaux qui représentent une grande variété de disciplines et de secteurs relevant d'«Une seule santé».

La Quadripartite salue la parution du premier rapport annuel de l'OHHLEP, qui donne des précisions sur les travaux menés par le groupe d'experts au cours de ses dix premiers mois de fonctionnement, conformément au plan de travail approuvé lors de la première réunion de l'OHHLEP en mai2021. Ces travaux ont fourni notamment un premier résultat important, à savoir une définition holistique d'«Une seule santé» (*One Health*) qui fera office de référence pour les travaux dugroupe.

Ce rapport met l'accent sur les priorités de l'OHHLEP pour 2022, à savoir l'analyse des données scientifiques concernant les **facteurs qui contribuent au franchissement de la barrière des espèces et à la diffusion consécutive de zoonoses, et l'élaboration d'un cadre de gestion du risque**, une **théorie du changement** pour faire passer «Une seule santé» de la théorie à la pratique, et la proposition d'un **système de surveillance «Une seule santé» optimisé**, tout ceci étant destiné à être utilisé pour améliorer les systèmes afin de mieux prévenir, prévoir, détecter et répondre à tous les niveaux aux menaces sanitairesmondiales.

---

(1) La Quadripartite se compose de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement(PNUE).

Contact au sein de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA): DocteureChadia Wannous, Coordinatrice globale Une seulesanté

ACTES OFFICIELS

Activités du Conseil de l'OMSA

Décembre 2021 – Mai 2022

MOTS-CLÉS

#Conseil de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

© Eugene Sergeev/Getty Images

Une réunion extraordinaire du Conseil de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) *s'est tenue le 7décembre2021 en visioconférence. Cette réunion a été organisée à la demande des membres du Conseil afin de poursuivre les discussions relatives au budget ordinaire de l'OMSA commencées* lors de la précédente réunion duConseil.

Un exposé détaillé et quantifié des stratégies afin d'assurer le financement du Septième Plan stratégique, et sa soutenabilité, par le budget ordinaire àcompter de2023, a été présenté au Conseil de l'OMSA. Parmi les différentes options proposées, le Conseil est convenu que le moyen le plus durable d'accroitre les revenus du budget ordinaire était une augmentation de 30% des contributions statutaires au cours des trois prochaines années. Par conséquent, une note explicative, accompagnée du procès-verbal complet de la réunion du Conseil, a été adressée à tous les Délégués en début d'année2022.

Au cours de sa réunion de mars (8-10 mars 2022), comme à l'accoutumée, le Conseil de l'OMSA a validé les documents techniques et administratifs destinés à être examinés par l'Assemblée mondiale des Délégués au cours de la 89eSession générale de l'OMSA, en mai2022.

Les 19 et 20 mai 2022, le Conseil s'est réuni au siège de l'OMSA à Paris, en présentiel pour la première fois depuis plus

de deux ans. Cette réunion a été particulièrement utile pour finaliser les préparatifs de la 89eSession générale. Dans une première étape, le Conseil a décidé de proposer une augmentation des contributions statutaires pour l'année2023.

ACTES OFFICIELS

L'Organisation mondiale de la santé animale lance sa nouvelle identité institutionnelle

Communiqué de presse

MOTS-CLÉS

#communication, #communiqué de presse, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Photo : Judith Fahner (Unsplash)

L'autorité mondiale en matière de santé animale dévoile sa nouvelle identité, son nouveau récit et son nouveau logo, clarifiant ainsi son mandatessentiel.

Depuis 1924, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'Office international des épizooties) est en première ligne pour relever les défis de la santé animale aux côtés de ses 182Membres dans le monde. L'Organisation travaille au-delà des frontières pour améliorer la santé et le bien-être des animaux dans le monde entier, créant ainsi un avenir plus sûr grâce à sa solide expertise, notamment par l'établissement de normes internationales.

Le 28 mai 2022, l'Organisation, précédemment connue sous le nom d'OIE, a dévoilé une nouvelle image institutionnelle qui permettra d'utiliser son nom complet, Organisation mondiale de la santé animale, avec l'acronyme correspondantOMSA.

L'interdépendance des systèmes de santé animale avec la santé humaine, les moyens de subsistance et les écosystèmes n'ayant jamais été aussi évidente, le changement d'identité de l'OMSA intervient à un moment important. Les impacts des foyers de maladies sont devenus plus importants et très médiatisés. La nécessité d'une coordination

et d'une mobilisation internationales est indiscutable, non seulement pour les personnes travaillant dans le secteur de la santé mondiale, mais aussi, de plus en plus, pour les décideurs politiques et le grandpublic.

Pour continuer à accomplir efficacement son mandat, l'OMSA s'efforce de mieux faire connaitre ses travaux thématiques, son expertise et son positionnement unique en défendant activement les questions de santé et de bien-être des animaux au niveau mondial et en proposant des solutions reposant sur des bases scientifiques. La collaboration est la clé de la réalisation de ces objectifs, c'est pourquoi l'OMSA s'évertue à favoriser la solidarité entre tous ses Membres et à créer d'importants réseaux d'expertise avec un accès facile aux connaissances et auxdonnées.

L'amélioration de la santé animale à l'échelle mondiale permet de transformer les conditions de vie, soutenir l'économie et garantir un monde plus sûr et plus sain. L'OMSA cherche à jouer un rôle de premier plan dans la construction d'un monde plus durable, qui tienne pleinement compte de l'interdépendance des systèmes desanté.

En savoir plus...

ACTES OFFICIELS

Nouveaux accords de coopération

MOTS-CLÉS

#accord, #Émirats arabes unis, #HealthforAnimals, #International Coalition for Animal Welfare (ICFAW), #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), #Organisation mondiale de la santé (OMS), #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), #Quadripartite (FAO/OMSA/OMS/PNUE), #Représentation de l'OMSA.

- L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont signé un Protocole d'accord quadripartite relatif à la coopération dans la lutte contre les risques sanitaires à l'interface animaux-humains-écosystèmes dans le contexte de l'approche «Une seule santé» en incluant la résistance aux antimicrobiens. Àtravers cet accord le PNUE intègre la Tripartite comme partenaire de plein droit, et la Tripartite devient **Quadripartite**.

Crédit photo : © FAO

Communiqué de presse conjoint FAO/OMSA/OMS/PNUE en date du 18mars2022: Le Programme des Nations Unies pour l'environnement rejoint l'alliance destinée à mettre en œuvre l'approche «Une seule santé»

- L'OMSA et l'**Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)** ont signé un protocole d'accord pour une période indéterminée.

- L'OMSA et **HealthforAnimals** ont renouvelé leur protocole d'accord pour une période de quatre ans.

- L'OMSA et la **Coalition internationale de bien-être animal (ICFAW)** ont renouvelé leur protocole d'accord pour une

période de quatre ans.

- L'OMSA et l'Autorité d'Abou Dhabi pour l'agriculture et la sécurité sanitaire des aliments (ADAFSA) ont amendé et étendu jusqu'au 31décembre2022 leur accord initial relatif à l'hébergement de la **Représentation sous-régionale de l'OMSA à AbuDhabi**.

Accords de coopération entre l'OMSA et d'autres organisations

ACTES OFFICIELS

Remise des distinctions honorifiques de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #Session générale de l'OMSA.

D'après les Textes fondamentaux *de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), des personnalités ayant rendu d'éminents services à la communauté vétérinaire et à l'Organisation peuvent se voir attribuer une distinction honorifique.*

- La médaille d'or est décernée chaque année à une personne en reconnaissance de ses services exceptionnels dans le domaine des sciences vétérinaires et de sa contribution au développement scientifique et technologique des activités de l'Organisation.
- La médaille du mérite est décernée chaque année à un maximum de trois personnalités en reconnaissance de leur contribution scientifique, technique et administrative à la lutte contre les maladies animales, au bien-être des animaux ou à la santé publique vétérinaire.

L'Organisation mondiale de la santé animale a souhaité récompenser les lauréats des prix d'excellence vétérinaire de l'année2020. En raison de la pandémie, les cérémonies de remise des prix ont été reportées et reprendront dès que les Sessions générales annuelles se tiendront à nouveau en présentiel. En attendant, le Président de l'OMSA, le Docteur Hugo Federico Idoyaga Benitez, et la Directrice générale, la Docteure Monique Éloit, saluent officiellement l'excellence des quatre lauréats et le rôle de premier plan qu'ils ont joué dans le domaine de la santé animale et de la santé publique, permettant d'œuvrer pour un monde plus sain et plus durable. Les personnalités retenues par le Conseil de l'OMSA sont les suivantes:

- **Dr Gideon Brückner** (Afrique du Sud) pour la **médaille d'or**
- **Pr. Dre Grace Chu-Fang Lo** (Taipei Chinois) pour la **médaille du mérite**
- **Dr Jean-Luc Angot** (France) pour la **médaille du mérite**

- **Dr Muhammad Afzal** (Pakistan) pour la **médaille du mérite**

RAPPORTS D'EXPERTS

Une année d'activités normatives des Commissions spécialisées de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques, #Commission des normes biologiques, #Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, #Commission scientifique pour les maladies animales, #Commission spécialisée de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Cet article présente un bref récapitulatif des activités normatives des Commissions spécialisées de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) durant la première année de leur mandat 2021–2024.

Normes internationales de l'OMSA

L'une des principales missions de l'OMSA consiste à établir des normes internationales: le *Code sanitaire pour les animaux aquatiques* (*«Code aquatique»*), le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (*«Code terrestre»*), le *Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques* (*«Manuel aquatique»*) et le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres* *«Manuel terrestre»*). Ces normes visent à faciliter le commerce international d'animaux aquatiques et d'animaux terrestres et des produits d'origine animale, et à contribuer à améliorer la santé animale dans le monde. L'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'Application des mesures sanitaires et phytosanitaires (AccordSPS) reconnait l'OMSA comme l'organisation normative internationale pour la santé animale et les zoonoses, qui doit servir de référence aux Membres de l'OMC pour fonder leurs exigences à l'importation.

Les Commissions spécialisées de l'OMSA et le processus d'établissement desnormes

L'OMSA met régulièrement à jour ses normes internationales conformément à son processus normatif, qui s'appuie sur

les connaissances scientifiques les plus récentes. Les Commissions spécialisées jouent un rôle clé dans les processus pour l'établissement des normes car elles travaillent en collaboration avec le réseau scientifique de l'OMSA et avec d'autres experts. La rédaction et la mise à jour du *Code terrestre* sont dirigées par la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres («Commission du Code»), en collaboration avec les autres Commissions spécialisées, en particulier avec la Commission scientifique pour les maladies animales («Commission scientifique»). La rédaction et la mise à jour du *Manuel terrestre* sont dirigées par la Commission des normes biologiques, en collaboration avec les autres Commissions spécialisées. Enfin la rédaction et la mise à jour du *Code aquatique* et du *Manuel aquatique* sont dirigées par la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques («Commission des animaux aquatiques»), en collaboration avec les autres Commissions spécialisées.

En 2021, lors de la Session générale annuelle de l'OMSA, des élections ont eu lieu afin de nommer pour un mandat de trois ans (de mai2021 à mai2024) les six membres de chacune des quatre Commissions spécialisées.

Chaque Commission spécialisée nouvellement élue a tenu une première réunion en septembre2021. En ce qui concerne plus spécifiquement les travaux normatifs, chaque Commission a continué à faire progresser les travaux en cours, à examiner les demandes pour de nouveaux travaux, et à étudier et redéfinir les priorités du planning de son mandat de trois ans. De nouveaux textes ainsi que des textes révisés ont été adressés aux Membres et aux organisations internationales partenaires afin qu'ils fassent part de leurs commentaires. Des groupes *adhoc* ont été constitués et des experts ont été consultés, à la demande des Commissions spécialisées pour éclairer leurstravaux.

Lors des réunions de la Commission des animaux aquatiques, de la Commission des normes biologiques et de la Commission du Code tenues en février2022, chaque Commission a passé en revue les commentaires reçus et s'est mise d'accord sur la rédaction finale des textes à proposer pouradoption.

Ces nouveaux textes et ces textes révisés proposés par les différentes Commissions ont été discutés et adoptés par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA lors de leur 89eSession générale, en mai2022. Les textes adoptés seront incorporés aux éditions2022 du *Code aquatique* et du *Code terrestre* et aux mises à jour du *Manuel aquatique* et du *Manuel terrestre*, qui sont mises en ligne sur le site internet de l'OMSA, respectivement en août et enjuillet.

Le processus d'établissement des normes se poursuivra avec les prochaines réunions des Commissions en septembre2022.

Rapport de la réunion de la Commission des normes biologiques (Commission des laboratoires) tenue du 7 au 11février2022.

Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres (Commission du Code) tenue du 1e au 11février2022.

Rapport de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales tenue du 7 au 23février2022.

Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques tenue les 24 & 27 janvier & 16–23février2022.

Plus d'informations sur les Commissions spécialisées del'OMSA

RAPPORTS D'EXPERTS

Activités des Groupes de travail de l'OMSA

MOTS-CLÉS

#faune sauvage, #Groupe de travail de l'OMSA, #Groupe de travail de l'OMSA sur la résistance aux agents antimicrobiens, #Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage, #maladie de la faune sauvage, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #résistance aux antimicrobiens, #santé de la faune sauvage.

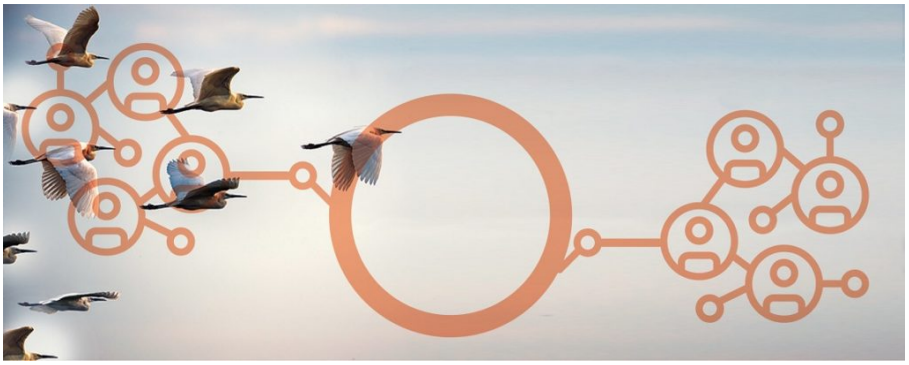

Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens

Créé en 2019, ce Groupe de travail a été mis en place pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente, ainsi que la capacité de l'Organisation à répondre aux défis mondiaux, tel que défini par son mandat.

- Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la résistance aux agents antimicrobiens tenue du 26 au 28octobre2021.

Groupe de travail sur la faune sauvage

Créé en 1994, ce Groupe de travail informe et conseille l'OMSA sur tous les problèmes sanitaires liés aux animaux sauvages, qu'ils vivent en liberté ou en captivité. Il a préparé des recommandations et supervisé de nombreuses publications scientifiques sur la surveillance et la prophylaxie des principales maladies spécifiques des animaux sauvages.

- Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la faune sauvage tenue du 15 au 18juin2021.

Plus d'informations sur les Groupes de travail del'OMSA

RAPPORTS D'EXPERTS

Activités des groupes *ad hoc*

MOTS-CLÉS

#Commission spécialisée de l'OMSA, #Groupe ad hoc de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA).

Des groupes *ad hoc* se réunissenten appui aux travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'Organisation mondiale de la santé animale(OMSA, fondée en tant qu'OIE).

Le calendrier et les rapports des réunions sont disponibles en cliquantici.

SANTÉ ANIMALE

Kazakhstan – Suspension du statut « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée »

MOTS-CLÉS

#fièvre aphteuse, #Kazakhstan, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #statut sanitaire, #vaccination, #zone indemne de fièvre aphteuse.

© Stephen Bridger / Getty Images

Faisant suite à une notification immédiate reçue du Délégué du Kazakhstan auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) concernant un foyer de fièvre aphteuse à Shetskiy, Qarağandı, le statut de «zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée» de la Zone5 du Kazakhstan comprenant les parties centrales et orientales de la région de Karaganda et les parties méridionales des régions d'Akmola et de Pavlodar, tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA aux termes de la Résolution n°13 de mai2021, est suspendu avec effet au 3janvier2022.

De plus, faisant suite à une lettre du Délégué du Kazakhstan informant l'OMSA du début de la vaccination contre la fièvre aphteuse, le statut de «zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée» de la Zone1 (composée des oblys du Kazahstan-Occidental, d'Atyraw, de Manguistaou et de la partie sud-ouest de l'oblys d'Aktöbe), de la Zone2 (comprenant la partie nord-est de l'oblys d'Aktöbe, la partie sud de l'oblys de Kostanaï et la partie ouest de l'oblys de Karaganda), de la Zone3 (comprenant la partie centrale et la partie nord de l'oblys de Kostanaï, les parties ouest des oblys du Kazakhstan–Septentrional et d'Aqmola), et de la Zone4 (comprenant la partie centrale et la partie est du Kazakhstan–Septentrional et les parties nord des oblys d'Aqmola et de Pavlodar), tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués aux termes de la Résolution n°11 de mai2022, est suspendu avec effet au 9juin2022.

Information mise à jour

Contact : Service des statuts de l'OMSA

SANTÉ ANIMALE

Indonésie – Suspension du statut « pays indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée »

MOTS-CLÉS

#fièvre aphteuse, #Indonésie, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #statut sanitaire.

© Andri Munazir / Getty Images

Faisant suite à la réception d'un rapport de notification immédiate du Délégué de l'Indonésie auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) déclarant un foyer de fièvre aphteuse dans les districts de Mojokerto, Sidoarjo, Gresik, et Lamongan dans la province de Java oriental, le statut de «pays indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée» de l'Indonésie, tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA aux termes de la Résolution n°13 de mai&2021, est suspendu avec effet au 12avril2022.

Information mise à jour

Contact : Service des statuts de l'OMSA

SANTÉ ANIMALE

Kazakhstan – Suspension du statut « indemne de peste porcine classique »

MOTS-CLÉS

#Kazakhstan, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #peste porcine classique, #statut sanitaire.

© Byrdyak / Getty Images

Après avoir soigneusement examiné les informations fournies à la Commission scientifique pour les maladies animales (Commission scientifique) par le Délégué du Kazakhstan auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) en vue d'évaluer la conformité du pays aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (*Code terrestre*) pour le maintien de son statut «indemne de peste porcine classique», la Commission scientifique a conclu que le Kazakhstan ne satisfait pas pleinement aux exigences de l'article 15.2.3. du *Code terrestre*. Par conséquent, le statut «indemne de peste porcine classique» du Kazakhstan, reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués aux termes de la Résolution n°18 de mai2022, est suspendu à compter du 14juin2022.

Information mise à jour

Contact : Service des statuts de l'OMSA

ACTES OFFICIELS

NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

7 septembre 2022

KOWEÏT

Dr Waleed Eissa Al-Oud

Director of Animal Health Department, Animal Wealth Sector, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources (PAAF)

31 août 2022

ÉQUATEUR

Dr Wilson Patricio Almeida Granja

Director Ejecutivo de Agencia de Regulación y Control Fito y Zoosanitario, Ministerio de Agricultura y Ganadería

22 août 2022

MALAWI

Dr Julius Lufeyo Chiwanga Chulu

Chief Veterinary Officer, Department of Animal Health and Livestock Development

2 août 2022

GRÈCE

Dre Sofia Boutsini

Head of Animal Health Directorate, Ministry of Rural Development and Food

1 août 2022

MOLDAVIE

Dr Alexandru Manciu

Deputy Director General, Agenţia Naţională pentru Siguranţa Alimentelor

22 juillet 2022

KIRGHIZISTAN

Dr Ashirbai Zhusupov

Director of the Veterinary Service, Ministry of Agriculture

18 juillet 2022

MALAISIE

Dr Akma binti Ngah Hamid

Director General, Department of Veterinary Services, Minister of Agriculture and Food Industries

6 juillet 2022

KOWEÏT

Dr Yousef S N S SH Al Azemi

Head, Epidemiology and Zoonotic Diseases Section, Animal Health Department, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources

20 juin 2022

ZAMBIE

Dr Geoffrey Muuka

Acting Director, Department of Veterinary Services, Ministry of Fisheries and Livestock

10 juin 2022

PANAMA

Dr Cecilia Maricris Gonzalez de Escobar

Directora Nacional de Salud Animal, Ministerio de Desarrollo Agropecuario

30 mai 2022

TCHAD

Dr Mahamat Nour Mallaye Abakar

Directeur général des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et des productions animales

12 mai 2022

KOWEÏT

Dr Waleed Eissa Al-Oud

Director of Animal Health Department, Animal Wealth Sector, Public Authority of Agriculture Affairs and Fish Resources (PAAF)

9 mai 2022

TüRKIYE

Dr Durali Koçak

Director General of Food and Control, Ministry of Agriculture and Forestry

3 mai 2022

NÉPAL

M. Ram Nandan Tiwari

Director General, Department of Livestock Services

1e mai 2022

VIETNAM

M. Long Nguyen Van

Acting Director General, Ministry of Agriculture and Rural Development

24 avril 2022

SOUDAN

M. Elamir Mohamed

Undersecretary, Ministry of Animal Resources

19 avril 2022

ALGÉRIE

Dre Faïrouz Bendahmane

Directrice des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture et du développement rural

13 avril 2022

CHILI

M. Carlos Orellana Vaquero

Jefe de la División de Protección Pecuaria del Servicio Agrícola y Ganadero (SAG)

8 avril 2022

CENTRAFRICAINE (RÉP.)

Dr Étienne Nguertoum

Directeur général des Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et de la santé animale

31 mars 2022

TUNISIE

Dre Chedia Seghaier

Chargée de la gestion de la Direction générale des Services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

16 mars 2022

NIGERIA

Dre Maimuna Abdullahi Habib

Director, Veterinary Services, Department of Veterinary and Pest Control Services, Federal Ministry of Agriculture and Rural Development

10 mars 2022

BOLIVIE

Dr Javier Ernesto Suárez Hurtado

Director General Ejecutivo, Servicio Nacional de Sanidad Agropecuaria e Inocuidad Alimentaria (SENASAG)

9 mars 2022

GUINÉE

Dr Mohamed Idriss Doumbouya

Directeur national des Services vétérinaires, Direction nationale des Services vétérinaires (DNSV), Ministère de l'agriculture et de l'élevage

1e janvier 2022

SOUDAN DU SUD (RéP. DU)

Dr Agol Kwai

Director General of Veterinary Services and Chief Veterinary Officer, Directorate of Veterinary Services, Ministry of Livestock and Fisheries

L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.

12, rue de Prony, 75017 Paris, France
T. +33 (0)1 44 15 18 88
F. +33 (0)1 42 67 09 87
woah@woah.org
www.woah.org

Facebook : World Organisation for Animal Health
Twitter : @WOAHAnimalHealth
Instagram : @worldanimalhealth
LinkedIn : World Organisation for Animal Health
YouTube : WOAHvideo
Flickr : World Organisation for Animal Health
Version en ligne : bulletin.woah.org

© Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) [06/2022]

Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE